

Rapport annuel

Année financière

1970/1971

Publié avec l'autorisation de l'hon. Jean Chrétien, C.P., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (c)

Information Canada, Ottawa, 1972

N° de catalogue R1 - 1971

Publication AINC N° QS-1174-000-BB-A-1

Table des matières

Organisation

Bilan financier

Programme de Conservation

Programme des affaires indiennes et esquimaudes

Direction des services de l'Éducation

Direction des affaires communautaires

Direction du progrès économique

Direction de la recherche et de la liaison

Programme de développement du Nord

Organisation administrative

Bureaux régionaux

Affaires Indiennes et du Nord

National and Historic Parks	Parcs nationaux et Lieux historiques	Conservation Assistant Deputy Minister	Conservation Sous-ministre adjoint	Information Adviser Conseiller en information publique
Education Branch	Direction de l'éducation	Indian and Eskimo Affairs Assistant Deputy Minister	Affaires indiennes et esquimaudes Sous-ministre adjoint	
Indian-Eskimo Economic Development	Progrès économique des Indiens et des Esquimeux			
Community Affairs	Affaires Communautaires			
Research and Liaison	Liaison et recherche			Director Official Languages Directeur du Bureau des langues officielles
Northern Economic Development	Expansion économique du Nord	Northern Development Assistant Deputy Minister	Nord canadien Sous-ministre adjoint	Personnel Adviser Conseiller en matière de personnel
Territorial Affairs	Affaires territoriales			
Financial and Management	Finances et administration	Administration Assistant Deputy Minister	Administration Sous-ministre adjoint	
Administrative Services	Services administratifs			
Legal Adviser	Conseiller juridique			
Scientific Adviser	Conseiller scientifique			
Program Management Evaluation	Appréciation de la gestion des programmes			
Technical Services	Services techniques			
Department Secretariat	Secrétariat du Ministère			
Parliamentary Relations	Relations parlementaires			
Program Analysis	Analyse des programmes			

Table, see page 4

National Battlefields Commission	Commission des champs de bataille nationaux	Deputy Minister	Sous- ministre	Minister	Ministre
Northern Canada Power Commission	Commission d'énergie du Nord canadien				

Bilan sommaire

Tableau comparatif des dépenses et des recettes, en millions de dollars, des années financières terminées les 31 mars 1970 et 1971

Dépenses budgétaires	1969/70	1970/71	Augmentation ou (diminution)
Fonctionnement
Administration	6.8	7.5	.7
Affaires indiennes et esquimaudes	159.8	175.5	15.7
Développement du Nord canadien	42.5	63.6	21.1
Conservation	25.3	28.3	3.0
...	234.4	274.9	40.5
Immobilisations
Affaires indiennes et esquimaudes	46.6	52.9	6.3
Développement du Nord canadien	15.8	18.6	2.8
Conservation	17.1	15.8	(1.3)
...	79.5	87.3	7.8
Total des dépenses budgétaires	313.9	362.2	48.3
Recettes*
Affaires indiennes et esquimaudes	2.4	.7	(1.7)
Développement du Nord canadien	.1	.4	.3
Conservation	...	5.8	5.8
Total des recettes budgétaires	2.5	6.9	4.4
Dépenses budgétaires nettes	311.4	355.3	43.9
Dépenses non budgétaires
Prêts, investissements, avances, etc.
Affaires indiennes et esquimaudes	4.6	3.0	(1.6)
Développement du Nord canadien	28.9	22.9	(6.0)
Total des dépenses non budgétaires	33.5	25.9	(7.6)
Total des dépenses (brut)	347.4	388.1	40.7

[*Nota: Ne comprend que les recettes et revenus portés à des crédits.]

Programme des affaires indiennes et esquimaudes

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Dépenses 1970 - 71

Dépenses de fonctionnement	en millions de \$
Affaires communautaires	66.0
Éducation	87.5
Administration	11.2
Liaison et recherche (consultation et négociation avec les Indiens)	2.7
Progrès économique	8.0
Dépenses totales de fonctionnement	175.4
Immobilisation	...
Affaires communautaires	32.4
Éducation	17.4
Administration	.9
Progrès économique	2.2
Dépenses totales d'immobilisation	52.9
Programme	...
Affaires communautaires	98.4
Éducation	104.9
Liaison et recherche (consultation et négociation avec les Indiens)	2.7
Progrès économique	10.2
Administration	12.1
Dépenses totales du programme	228.3

Au 31 décembre 1970, le Canada comptait un peu plus de 250,000 Indiens inscrits et environ 16,000 Esquimaux. Le Programme des affaires indiennes et esquimaudes cherche, en consultation avec les Indiens et les Esquimaux, à appuyer, maintenir et amplifier les activités permettant à ces derniers de réaliser, par diverses initiatives, leurs aspirations culturelles, économiques et sociales au sein de la société canadienne.

La plupart des Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest bénéficient des services du gouvernement par l'entremise du gouvernement territorial, dont les responsabilités et les activités sont décrites dans la partie du rapport qui a trait au Programme du développement du Nord canadien.

Direction des services d'éducation

La Direction des services d'éducation a continué d'aider et d'encourager les collectivités indiennes en vue de les amener à participer plus activement à l'administration des écoles. Des réunions se sont poursuivies avec les représentants des bandes et des organisations indiennes ainsi qu'avec les fonctionnaires provinciaux de l'éducation afin de préparer des programmes d'études adaptés aux écoliers indiens. *Sous-objectif 1 - Aider à procurer aux Indiens et aux Esquimaux les services éducatifs et les installations scolaires dont ils ont besoin.*

Fréquentation scolaire

Au 1er janvier 1971, quelque 67,435 enfants indiens fréquentaient l'école, de la maternelle à la 13e année. De ce nombre, 26,393 étaient inscrits dans les écoles fédérales et 41,042 dans les institutions provinciales.

L'inscription aux écoles fédérales était la suivante

Maternelle	4,551
1re à 6e	19,043
7e à 9e	2,625
Autres	174

Les écoles maternelles ont continué à prendre de l'importance à la suite d'une hausse de 3.6 p. 100 dans le nombre des enfants inscrits. Le départ des élèves indiens vers les écoles provinciales, après la 6e année, a fait baisser l'inscription dans les écoles fédérales. Le programme d'aide financière aux écoles provinciales s'est élevé cette année à \$9,000,000.

Au cours de l'année, 276 écoles fédérales étaient en activité et comptaient 1,216 salles de classe réparties comme suit:

Province	Nombre d'écoles	Nombre de salles de classe
Provinces Maritimes	12	54
Québec	31*	183*
Ontario	78	276
Manitoba	35	236
Saskatchewan	51	160
Alberta	22	153
Colombie-Britannique	47	154
Total	276	1,216

[*y compris les 10 écoles et les 36 salles de classe du district du Nouveau-Québec.]

Construction d'écoles fédérales

Pendant l'année 1970 - 1971, le programme fédéral de construction d'écoles a porté sur vingt grands projets comportant 67 salles de classe, neuf maternelles, 8 gymnases et 10 unités de logement pour le personnel. Il comprenait aussi 13 projets en immobilisations consistant à améliorer les installations et les foyers scolaires du gouvernement fédéral en les équipant de meilleurs dispositifs de protection contre l'incendie et de meilleures installations d'eau et d'électricité.

Le coût de ce programme en 1970 - 71 s'est élevé à environ \$6,000,000.

Transport des élèves

Il était nécessaire de fournir un service de transport quotidien pour que les élèves indiens puissent fréquenter soit les écoles provinciales, soit les écoles fédérales centralisées qui ont présenté des programmes améliorés. Ce service a été établi à la suite d'ententes avec les commissions scolaires ou avec des particuliers ou des sociétés de transport. Dans certaines régions, les bandes indiennes assuraient ce service en vertu du programme de subventions aux bandes.

Recherches

Le programme de recherches de la Direction des services d'éducation est réalisé avec le concours des universités, des ministères provinciaux de l'Éducation et d'autres organismes. Les travaux ont surtout porté sur quatre domaines : l'amélioration du matériel d'enseignement, l'évaluation des programmes par les associations indiennes, l'abandon des études et l'enseignement des langues.

Bibliothèques communautaires

Au cours de 1970 - 71, quatre-vingt-dix-huit bandes ont demandé des subventions pour aménager des bibliothèques ou améliorer les installations existantes. Au total, \$80,000 ont été versés en subventions.

Foyers scolaires, foyers communautaires et foyers nourriciers

Les enfants qui doivent résider hors de chez eux pour fréquenter une école sont placés dans des foyers scolaires, des foyers communautaires ou des foyers nourriciers, selon les besoins et les préférences des enfants et des parents. Un intérêt particulier a été accordé à la participation des parents et des comités scolaires, ainsi qu'à l'embauchage accru des Indiens. En ce moment, les services de logement du ministère s'étendent à près de 6,000 enfants logés dans 45 foyers scolaires, dont trois sont dirigés par des communautés religieuses, et un, à Blue Quills, (Alberta), par un organisme indien. L'objectif envisagé est de fournir des services fondés sur les pratiques pédiatriques modernes tout en encourageant l'amélioration des connaissances et de la compétence des 450 employés attachés aux enfants. À cette fin, le personnel des résidences peut profiter d'un programme de formation sur place, tandis qu'une aide financière est prévue pour les travailleurs pédiatriques qui se spécialisent dans des collèges et des universités. Pendant l'année scolaire, 6,000

autres enfants ont été placés dans des foyers nourriciers et des foyers communautaires. En plus d'être logés et nourris, la majorité d'entre eux reçoivent des allocations pour leur habillement et leurs cours. Lorsque la chose est possible, les parents sont encouragés à participer au choix des foyers nourriciers et à se tenir en rapport, au cours de l'année scolaire, avec leurs enfants et les responsables des foyers choisis.

Bourses d'études

En plus de l'aide financière accordée aux élèves des niveaux secondaire et post-secondaire, des bourses sont distribuées chaque année aux enfants qui manifestent des aptitudes spéciales, en vue de les stimuler à développer leurs talents et à poursuivre leur formation professionnelle. En 1970, 75 bourses ont été accordées à des élèves prometteurs et cela pour les fins suivantes : 18 bourses universitaires 5 bourses d'études en pédagogie 5 bourses d'études en soins infirmiers 3 bourses pour fréquentation d'écoles indépendantes 12 bourses d'activités culturelles 32 primes d'encouragement à la formation professionnelle *Sous-objectif 2 - Aider les Indiens et les Esquimaux à découvrir les possibilités d'emplois et à en retirer le maximum d'avantages.*

Points saillants du programme post-scolaire

Le nombre d'Indiens participant aux programmes d'éducation permanente, de formation professionnelle et de réinstallation aux fins d'emploi a continué d'augmenter comme le démontrent les graphiques sur la page suivante.

Le domaine post-scolaire a été marqué de plusieurs réalisations importantes au cours de l'année :

Le programme de formation en cours d'emploi a été étendu au ministère de la Défense nationale, au ministère des Transports, ainsi qu'à celui de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Des 39 stagiaires qui ont acquis une formation en cours d'emploi au ministère du Solliciteur général, 15 occupent maintenant un poste permanent, en qualité d'agents de surveillance et d'agents adjoints de libération conditionnelle. Deux autres stagiaires travaillent pour le compte des services provinciaux de redressement.

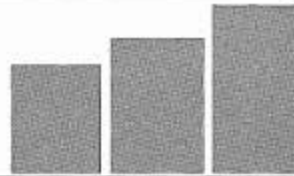
Programme post-scolaire

Post School Program

Programme post-scolaire

Adult Education

Éducation permanente



Year	Année	1968-69	1969-70	1970-71
Basic literacy	Lecture et écriture	3,415	4,388	5,471
Other adult programs	Autres programmes d'éducation permanente	9,592	11,964	14,638
Total	Total	13,007	16,352	20,109

Vocational Training

Formation professionnelle



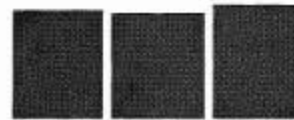
Year	Année	1968-69	1969-70	1970-71
General	Initiation générale	1,443	3,888	4,285
Occupational skills	Étude d'un métier	1,393	2,114	1,778
Technology	Études techniques	394	414	529
University	Études universitaires	235	321	459
Teacher training	Pédagogie	38	49	48
Nursing	Soins infirmiers	20	24	24
Other *	Autres *	340	2,007	2,348
Total	Total	3,833	8,917	9,371

Courses under four months duration.

*Cours d'une durée maximale de quatre mois.

Employment Relocation

Réinstallation en emploi



Year	Année	1968-69	1969-70	1970-71
Short-term	À site temporaire	8,676	6,292	6,256
Regular	À site régulier	3,400	5,037	5,965
On-the-job training	Formation pratique	330	218	218
Off-the-job training	Formation en cours d'emploi	257	269	630
Family relocation	Relogement des familles	509	502	410
Apprenticeship	Apprentissage	—	73	125
Total	Total	13,232	13,061	13,491

À la suite d'une entente conclue entre le Ministère et la société KAINAI Industries Limited, 240 Indiens de la réserve du Sang ont reçu une formation en cours d'emploi dans la fabrication de caravanes et de maisons préfabriquées. En collaboration avec les ministères des Mines et de l'Éducation, ainsi qu'avec le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, la région de l'Ontario a mis en oeuvre un programme de formation de 10 semaines à l'intention des Indiens de diverses communautés du Nord.

Une proposition à l'effet de créer à Rivers, Manitoba, un centre de formation axé sur l'industrie et la protection du milieu a été mise de l'avant.

Une étude a été effectuée sur la réinstallation, à Thompson (Manitoba), de 20 familles indiennes ayant acheté une maison à cet endroit. Cette étude a fourni des données au sujet des problèmes d'adaptation, des normes requises pour une adaptation satisfaisante et des obstacles qui empêchent la réinstallation d'autres familles.

En collaboration avec la Fédération indienne de la Saskatchewan et le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, le Ministère a établi une agence pour préparer les Indiens à travailler au moulin à papier de Meadow Lake (Saskatchewan).

La région de l'Alberta a entrepris une étude sur les résultats des programmes de formation professionnelle pour les années financières 1967 - 68, 1968 - 69 et 1969 - 70. L'étude a comporté l'histoire de chaque stagiaire, la formation acquise et l'emploi qui en est résulté et une analyse de rentabilité de chaque programme.

Depuis quelque temps déjà, l'école de génie militaire des Forces armées canadiennes, à Chilliwack (C.-B.), enseigne aux Esquimaux la manutention et l'entretien de l'équipement lourd. Des dispositions ont été prises pour qu'une formation analogue soit offerte aux Indiens.

Vingt Indiennes de diverses réserves du Québec, où l'anglais est la langue seconde, ont reçu une formation de conseillères en éducation familiale.

Le Confederation College de Thunder Bay Ontario expérimente en ce moment un programme selon lequel l'anglais, enseigné comme langue seconde, sert aussi à l'enseignement de la lecture et de l'écriture aux Indiens des localités éloignées. Les participants, qui atteignent un niveau équivalent à la 4^e année, peuvent s'inscrire au cours de formation professionnelle de base et reçoivent alors une allocation d'études du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration ou de notre Ministère.

La Région de Saskatchewan tente une expérience destinée à promouvoir les programmes non régularisés de formation professionnelle. Il s'agit d'un enseignement adapté aux besoins de chaque personne grâce à des cours individuels conçus pour les adultes et fondés sur une méthode faisant appel à plusieurs moyens pédagogiques.

Les bandes des réserves du Sang et des Pieds-Noirs ont soumis des propositions en vue de l'aménagement de centres d'apprentissage dans leurs réserves respectives. Ces propositions sont présentement à l'étude. *Sous-objectif 3 - Aider à la préservation et à l'épanouissement de la culture indienne et esquimaude.*

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Des renseignements et des directives sont reçus des Indiens d'une façon continue grâce au Comité culturel et à des conférences qui sont tenues de temps à autre.

Les programmes à contenu culturel indien ont été élargis et plusieurs écoles à travers le Canada ont adopté de nouveaux programmes. Les omissions et les erreurs dans les manuels et livres de référence ont fait l'objet de révisions minutieuses, et l'aide à la production de nouveau matériel scolaire de qualité a été l'un des objectifs prioritaires des programmes de la Direction.

La Division du développement culturel

La Division du développement culturel de la Direction assure l'exécution de programmes visant à aider les collectivités indiennes et les particuliers à découvrir, à conserver, à promouvoir et à diffuser leurs cultures propres. En plus d'exercer des fonctions de coordination et d'administration, la Division du développement culturel dirige quatre programmes distincts : un programme de subventions culturelles, mis sur pied en 1966, un programme de publication d'oeuvres littéraires, un programme de beaux-arts, ainsi qu'un programme linguistique.

Programme de subventions culturelles

Depuis la mise en application de ce Programme d'aide aux groupes et aux particuliers, une somme de \$596,000 a été versée en subventions destinées à promouvoir les activités culturelles traditionnelles. La multiplication des déploiements historiques, des cérémonies, des "jours indiens", etc., découle directement de cette forme d'assistance. Les demandes de subvention sont étudiées attentivement, de manière à éviter le double emploi. Elles sont ensuite acceptées, rejetées ou modifiées par un comité d'évaluation composé d'indiens versés dans leur culture propre aussi bien que dans les cultures étrangères. Au cours du dernier exercice financier, le comité a étudié 140 demandes, dont 93 ont été acceptées et mérité des subventions totalisant \$295,000. Dans la mesure du possible, les requérants éconduits sont référés à d'autres agences capables de leur fournir l'assistance demandée, que ce soit en matière d'éducation, de petite entreprise, d'art ou d'artisanat.

Littérature "Tawow", la revue culturelle intégralement indienne, a reçu un accueil enthousiaste de la part de la population indienne. Grâce à une publicité favorable accordée par des média d'information, les éducateurs, les bibliothécaires et le grand public en ont pris connaissance et le tirage atteint maintenant les 15,000 exemplaires. Depuis l'inauguration du programme, il y a deux ans, huit ouvrages ont été parrainés ou subventionnés à des fins de publication. Six autres livres, dont quatre histoires de tribu, sont à divers stades de préparation. Deux d'entre eux ont été acceptés par un éditeur canadien bien connu, qui doit les lancer en 1971. Un film récréatif a été réalisé en collaboration avec l'Office national du film et deux documentaires sont sur le point d'être distribués.

Beaux-arts

La collection des objets d'art indien du Ministère a fait l'objet de huit grandes expositions qui ont fourni à environ 100,000 visiteurs l'occasion d'apprécier le talent des artistes indiens et la diversité de leurs oeuvres.

Programme linguistique

Dans plusieurs régions du pays, certains groupes indiens demandent qu'on les aide à conserver et à utiliser la langue de leur tribu. Grâce à une subvention culturelle, un projet visant à créer des textes de lecture et d'enseignement dans la langue des Micmacs en est à sa troisième année en Nouvelle-Écosse. À la faveur de subventions et avec l'aide des spécialistes, le Mohawk, l'Algonquins le Cri, l'Ojibwa, le Sioux, le Gitskan, le Kluane et le Nootka connaissent un nouvel essor.

Direction des affaires communautaires

Le programme de la Direction des affaires communautaires s'est penché sur le développement social des Indiens et des Esquimaux, tant au niveau des individus que sur le plan communautaire, en appuyant et en encourageant l'évolution des formes d'administration communautaires; en stimulant la dignité personnelle et la confiance en soi par l'aide aux manifestations d'ordre culturel; en appuyant les améliorations matérielles des établissements communautaires et en facilitant aux défavorisés l'accès aux services sociaux. *Sous-objectif 1 - Contribuer à l'amélioration des conditions de logement et des services publics offerts aux Indiens et aux Esquimaux.*

Subventions à l'amélioration du logement

La Division de l'aménagement communautaire a aidé les Indiens à faible revenu à obtenir des logements convenables en accordant des subventions pour la construction de nouvelles maisons ou pour la rénovation de celles qui existaient déjà.

Au cours de l'année, environ 1,850 nouvelles maisons ont été construites et des rénovations importantes ont été apportées à quelque 2,200 maisons dans les réserves indiennes. Le plus clair de cet argent provenait de subventions, le reste étant tiré des ressources individuelles des Indiens, des fonds de bandes indiennes et des prêts consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Prêts pour l'amélioration du logement

Comme les terres des réserves indiennes ne peuvent être hypothéquées, le Ministre a dû garantir le remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement de 58 prêts pour l'amélioration du logement à des Indiens habitant des réserves.

Programmes de logement administrés par les bandes

Les bandes indiennes ont été encouragées à s'intéresser davantage à leurs propres affaires en assumant l'administration de leurs propres programmes de construction de maisons. Vingt-sept conseils de bandes indiennes ont décidé d'utiliser les subventions du Ministère, seules, ou accrues des deniers provenant des fonds de la bande et des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Logements hors des réserves

Des prêts ont été consentis à 159 familles indiennes et esquimaudes pour l'achat de maisons hors des réserves. En vertu de ce programme, le requérant emprunte une partie du prix d'achat auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou d'un prêteur autorisé. Ce prêt au taux d'intérêt courant doit être remboursé. L'aide financière que le requérant reçoit du Ministère varie selon son revenu et la contribution personnelle qu'il est tenu de faire. Le prêt du Ministère est garanti par une 2e hypothèque sans intérêt, qui est amortie en dix ans si le débiteur hypothécaire fait régulièrement ses versements sur la première hypothèque, paie ses primes d'assurance quand elles sont dues, entretient la maison en bon état et continue de l'habiter.

Location - achat de maison dans le Nouveau-Québec

Au Nouveau-Québec, des maisons ont été offertes, sous condition de location ou d'achat, aux Indiens et aux Esquimaux. En plus de 36 maisons préfabriquées installées durant l'année, 15 logements commencés l'année précédente ont été terminés. Les matériaux pour la construction de 45 nouveaux logements (modèles réguliers) ont été achetés et livrés en prévision du programme de 1971 - 1972.

Services d'eau et d'égouts

La Division de l'aménagement communautaire s'est efforcée d'assurer à toutes les réserves indiennes un approvisionnement convenable en eau potable. Elle s'est efforcée aussi d'encourager et d'aider les Indiens à améliorer les installations sanitaires.

Un montant de \$4,797,151. à été affecté dans les réserves indiennes à la construction de canalisations d'eau et d'égouts, à l'amélioration et à la prolongation des réseaux existants, au partage des frais d'immobilisation avec des municipalités voisines pour que les Indiens puissent utiliser des usines de filtration et des stations d'épuration des eaux d'égouts, au creusage de puits individuels et de fosses septiques, ainsi qu'à l'installation de lits d'épuration en drains agricoles.

Services d'électricité

Des entreprises d'énergie électrique ont été incitées à prolonger leurs lignes de transmission jusque dans les réserves, Un montant de \$741,282. a été affecté à cette fin, notamment à titre d'aide financière à des entreprises d'énergie électrique afin qu'elles desservent un plus grand nombre de familles dans les réserves, Durant l'année 1970 - 71, la proportion des maisons électrifiées dans les réserves est passée à 80%, alors qu'elle était de 73% en 1968 - 69, lors du relevé biennal des services d'utilité publique dans les réserves. Au cours de l'année, six lignes de transport d'électricité ont été prolongées jusqu'à des établissements peuplés en majorité par des Esquimaux, On a aussi construit deux réseaux de canalisations pour l'eau potable en été.

Routes

La somme de \$2,783,381 a été consacrée à la construction de nouvelles routes, au relèvement des routes existantes et à l'entretien des routes dans les réserves et, dans certains cas, des routes d'accès conduisant aux réserves. Certains travaux ont été exécutés avec l'équipement du Ministère, ce qui a permis d'offrir aux habitants des réserves de nombreuses occasions d'emploi. Lorsque cette méthode n'était pas utilisable, le travail était exécuté à forfait à la suite d'appels d'offres, ou confié, à nos frais, à des organismes provinciaux ou municipaux. Quelques conseils de bandes indiennes ont administré leur propre programme de voirie avec les crédits du Ministère qui leur furent transférés au titre de programmes approuvés, ou encore avec leurs propres fonds de bande.

Au cours de l'année, des pourparlers se sont déroulés avec les représentants de la voirie des gouvernements du Manitoba et de la Colombie-Britannique au sujet de la construction et de l'entretien des routes des réserves indiennes. Aucune entente n'a encore été conclue.

Prévention des incendies

Une aide financière a été consentie à quelques conseils de bandes indiennes qui tenaient beaucoup à l'achat d'équipement et à l'installation des services de lutte contre les incendies.

Locaux d'administration des bandes

Les conseils de bande, qui prennent une part active à l'administration de leurs affaires, ont reçu de l'aide pour s'installer dans des locaux convenables.

Un programme approuvé par le Conseil du Trésor en décembre 1970 a été poursuivi en 1971 - 72. En vertu de l'entente approuvée, certains conseils de bande ont bénéficié d'aide financière pour construire de nouveaux bureaux ou pour transformer en bureaux des bâtiments déjà existants. En certains cas, on a cédé, à cette fin, des écoles et des bâtiments dont le Ministère n'avait plus besoin depuis que les bureaux d'agence ou de district sont centralisés. *Sous-objectif 2 - Veiller à ce que les Indiens et les Esquimaux reçoivent des services sociaux convenables.*

Les activités du Ministère dans le domaine du bien-être social ont pour but de fournir, tant aux particuliers qu'aux familles, des services comparables à ceux dont jouissent, par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux ou non, les habitants non indiens des autres provinces.

Le Régime d'assistance publique du Canada offre aux provinces certains crédits additionnels pour leur permettre d'administrer des programmes de bien-être social à l'intention des autochtones. À la suite de négociations entre les gouvernements fédéral et provinciaux et après consultations avec les représentants des bandes et des associations indiennes, on continue de conclure des accords en vertu de la partie II du Régime d'assistance publique du Canada.

S'ils remplissent certaines conditions d'admissibilité, les nécessiteux vivant dans les réserves touchent des prestations d'assistance sociale comparables à celles qui leur seraient accordées dans le cadre des programmes provinciaux. Le Ministère administre et finance le programme, soit en fournissant lui-même l'assistance, soit en accordant aux bandes indiennes des subventions à cet effet. En vertu d'ententes conclues avec les provinces de Nouvelle-Écosse, d'Ontario et du Manitoba, ainsi qu'avec les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, de contrats passés avec des organismes de services sociaux du Québec et d'une entente officieuse avec la Colombie-Britannique, des services de soins et de protection sont assurés aux enfants indiens à charge ou abandonnés.

Ailleurs, les autorités provinciales s'occupent, sur demande, d'enfants gravement négligés et fournissent des services d'adoption. S'il n'existe pas d'autre solution, le personnel du Ministère peut, avec le consentement des parents ou des tuteurs, veiller au placement des enfants dans des foyers nourriciers ou dans des institutions. Les Indiens bénéficient également des allocations familiales, des allocations aux jeunes, des prestations de sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti. *Sous-objectif 3 - Faire progresser l'évolution de l'administration des affaires locales par les Indiens et par les Esquimaux.*

En février 1970, la Division du progrès social et du développement culturel a été scindée en deux divisions distinctes, à savoir, la Division de l'administration des bandes et la Division du développement culturel. La première est responsable de la création et de la coordination de programmes destinés à venir en aide aux bandes indiennes qui veulent travailler au mieux-être des collectivités de leurs réserves.

Le Ministère a poursuivi son programme de développement communautaire afin de susciter chez les Indiens la compréhension et les dispositions qui garantiront la création, dans les réserves, de collectivités épanouies et indépendantes. Pendant l'année, ce programme a été mis en oeuvre en Ontario, en Alberta et à Terre-Neuve, où les gouvernements ont signé des accords de développement communautaire prévoyant le partage des frais au prorata de la population indienne desservie dans la province.

Des ententes similaires ont été conclues avec la Fraternité des Indiens du Manitoba en 1969 et, en 1970, avec les associations indiennes de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan et de l'Alberta. En vertu de ces ententes, le Ministère paie tous les frais occasionnés par les services de développement communautaire. Au Québec, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick, quelque 25 employés du Ministère ont apporté une aide directe à ces services. En 1970 - 71, le coût total des services fournis en vertu d'ententes devrait s'élever à \$1.8 million.

Afin de permettre aux Indiens d'acquérir les aptitudes nécessaires à la gestion des affaires communautaires, on a organisé, dans chacune des sept régions du Canada, des cours de formation sous forme de séminaires et de séances d'étude orientés vers l'examen des problèmes régionaux. Parmi les sujets étudiés, mentionnons le développement agricole, l'administration, les services de bien-être, les pratiques commerciales, la direction des groupes, les redevances et les baux miniers et pétroliers, le logement, la salubrité, la pollution, les routes, l'éducation, les subventions aux bandes, les élections et les règlements locaux, l'utilisation des terres, le développement communautaire, ainsi que les services de police et de prévention des incendies. Plus de 2,800 personnes ont assisté à ces cours, dont le coût global s'est élevé à \$295,000.

Le Programme de subventions aux bandes a continué d'aider les bandes indiennes et leurs conseils dans la gestion des affaires communautaires, y compris l'amélioration des villages et les programmes de logement et de bien-être. Au cours de l'année écoulée, quelque 420 bandes ont ainsi administré un montant de \$30 millions, Le Ministère a également administré un fonds de fiducie de \$30 millions pour le compte de quelque 520 bandes. Les paiements annuels effectués en vertu des traités se sont élevés à \$650,000, tandis que les autres obligations découlant des traités ont rapporté \$75,000. Les économies personnelles se chiffraient par \$51 5,000, déposés dans 2,660 comptes de banque.

Dans les diverses régions du pays, des programmes ont été élaborés en vue d'aider les conseils de bande à prendre en main leur administration locale. Ces programmes comportent une augmentation des fonds nécessaires à l'organisation de la force policière dans leurs

réserve, à la normalisation des règlements relatifs aux élections et à l'interprétation des articles de la Loi sur les Indiens concernant la vente des boissons alcooliques. Ces dernières années, 195 conseils de bande ont adopté des règlements à des fins locales; en 1970 - 71, 28 bandes ont promulgué 39 règlements de ce genre. On compte 385 bandes qui élisent leur propre conseil selon le mode d'élection indiqué dans la Loi, tandis que 175 d'entre elles conservent leur système traditionnel. Au cours de l'année, 136 élections de bande ont eu lieu, conformément à la Loi sur les Indiens; 7 référendums ont été tenus au sujet des privilèges en matière de boissons alcooliques; quatre bandes ont adopté pour la première fois le système électif, tandis que quatre autres ont repris leur système traditionnel. *Sous-objectif 4 - Réviser dans la Loi sur les Indiens les articles concernant le droit d'être membre de bande, en vue d'établir de nouveaux concepts de l'administration et du contrôle du droit d'être membre de bande.*

Au 31 décembre 1970, la population indienne était de 250,781 âmes, ce qui représente une augmentation de 6,757, soit 2.7% pour l'année civile.

Du 1er avril 1970 au 31 mars 1971, 652 Indiens ont été émancipés, Sur ce nombre, 37 ont fait une demande officielle, tandis que les 615 autres émancipations ont eu lieu à la suite de mariages entre Indiennes et non-Indiens. À cet égard, une somme de \$177,486,78 a été payée au cours de l'année.

Pendant la même période, 241 adoptions ont été enregistrées, dont 36 par des Indiens et 205 par des non-Indiens.

De plus, les requêtes de 58 personnes désireuses d'être reconnues comme membres d'une bande indienne ont fait l'objet de protestations au cours de la même période. Des décisions ont été rendues au sujet de 29 d'entre elles; le droit d'être inscrit comme Indien a été confirmé dans le cas de 27 personnes et infirmé dans deux autres cas. Les cas en suspens sont encore à l'étude. Des jugements ont aussi été rendus au sujet de 12 cas présentés avant le début de l'année financière. Sur ce nombre, 11 personnes ont reçu une réponse favorable, tandis qu'une personne s'est vu refuser le droit d'avoir le statut d'Indien.

Direction du progrès économique

Les programmes de la Direction du progrès économique sont conçus pour aider les Indiens, les bandes indiennes et les Esquimaux à fonder des entreprises et à créer des emplois dans une multitude de domaines, notamment les industries de services, les industries secondaires, l'utilisation des ressources naturelles, surtout les ressources minières, et l'aménagement des terres. *Sous-objectif 1 - Aider les bandes indiennes, à leur demande, à établir et à mettre en pratique la gestion technologique des terres de réserve.*

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Division des terres

Dans le cadre de son mandat d'administrateur des terres de réserves indiennes et des terres cédées, la Division des terres a entrepris plusieurs grands projets afin d'améliorer l'administration des terres indiennes et de permettre au Ministère de mieux répondre aux besoins des Indiens. Des mesures ont été prises pour inciter les Indiens à participer plus activement à l'administration des terres.

On a commencé par établir des registres des terres indiennes contenant un dossier complet et précis de toutes les transactions touchant les terres indiennes depuis leur date d'établissement. À cette fin, la Division des terres a été réorganisée et son champ d'action élargi afin de rechercher des documents couvrant une période de trois cents ans. Ces recherches ont été faites aux archives du gouvernement fédéral, aux archives provinciales, aux bureaux d'enregistrement et à l'étranger.

Afin d'aider à décentraliser le service d'administration des terres, un système consistant à microfilmer toutes les pièces des registres des terres indiennes a été mis en oeuvre afin de fournir aux bandes et aux bureaux administratifs de l'extérieur les renseignements essentiels touchant des terres indiennes.

Au mois de novembre dernier, un guide de gestion des terres indiennes décrivant en détail les méthodes d'administration des terres a été élaboré. Ce guide servira aussi bien aux bandes qu'aux bureaux extérieurs du Ministère. Une portion importante du guide, traitant de la location et des modalités de celle-ci a été distribuée aux bureaux extérieurs à titre de renseignement et de directive préliminaires. Par ce moyen, une plus grande participation des Indiens à l'administration de leurs terres est anticipée.

Gestion des terres

Au cours de l'année, 2,161 baux, permis et autres accords portant sur l'utilisation et l'occupation, par des non-Indiens, de terres de réserves indiennes, ont été approuvés de même que 355 cessions d'usufruit. Les travaux se sont poursuivis dans la construction de routes, de lignes de transmission d'énergie électrique et de pipelines dans les réserves et 181 transactions ont été négociées. À la fin de l'année, quelque 2700 nouvelles transactions avaient été mises en vigueur, apportant aux Indiens et à leurs bandes de nouveaux revenus d'environ \$2,340,000.

Avec la coopération du Ministère, les Indiens ont continué à assumer davantage le contrôle et la responsabilité de la gestion des ressources provenant de leurs terres. Un accord a été conclu avec la ville de Vancouver pour l'exécution d'un projet domiciliaire de plusieurs millions de dollars dans la réserve indienne n° 2 de Musqueam. Ce projet d'aménagement, qui reste la propriété de la bande, apportera des bénéfices considérables à la bande indienne de Musqueam au cours des 104 prochaines années.

En Saskatchewan, 10 réserves indiennes ont été incluses dans le programme provincial de 1970 visant à construire un réseau de routes destiné à permettre ou à améliorer l'accès à des fermes et à des régions rurales éloignées. La cession de ces routes à la province et la remise des routes abandonnées pour les incorporer légalement aux réserves rendront plusieurs réserves isolées économiquement plus viables.

Dans la réserve n° 148 des Indiens du Sang, la plus grande du Canada, un programme de recherches a révélé que neuf terrains correspondant à d'anciennes routes ou voies ferrées abandonnées ainsi que d'autres parcelles de terrain d'utilisation indéterminée ont été identifiées et ajoutées à la réserve. Ce programme de recherches devrait apporter une augmentation de transactions semblables d'ici cinq ans.

Dans les provinces des Prairies, quelque 241 baux agricoles portant sur les revenus partagés des récoltes de grains ont été signés. Pour la plupart de ces baux, les livraisons de grains débordent sur les années suivantes, car la livraison des portions des récoltes est réglée d'après les quotas établis par la Commission canadienne du blé. Pour obvier à cette difficulté, quelques bandes louent leurs terres moyennant un loyer payable en bestiaux. En plus de recevoir leur dû à échéance, les membres de ces bandes peuvent ainsi établir un troupeau d'élevage.

Un grand nombre de baux de chalets ont été reconduits au cours de l'année. Les conseils de bandes deviennent plus conscients de la valeur de leurs terrains à chalet et retiennent, en certains cas, leur propre agent d'évaluation pour fixer le prix du loyer. Ainsi, dans la réserve de Saugeen les loyers sont passés de \$75 à \$320 par année et dans l'île Parry Sound, de \$60 à \$400 par année.

Administration des terres

Les membres de bandes ont manifesté un plus grand intérêt à l'égard de leur bien-fonds et ont conclu plusieurs actes de transfert de titres de propriété dans les réserves indiennes. Quelque 1,660 titres de propriété ont été délivrés.

Au cours de l'année, un registre général des terres de 32 réserves a été complété de même que les recherches des chaînes de titres dans 24 réserves. Les pièces attestant ces titres furent inscrites au registre.

La Division des terres a créé une sous-section de liaison et d'aide afin de seconder les associations, les bandes et les particuliers dans la recherche des titres fonciers.

Des représentants des réserves indiennes de Saint-Regis, de Saugeen et de l'île Walpole ont été initiés sur place à l'administration des terres.

Successions

L'administrateur des successions veille à l'administration des successions d'Indiens décédés ainsi que des biens d'Indiens mentalement incapables ou d'Indiens mineurs.

Entre le 1er avril 1970 et le 31 mars 1971, l'étude de 685 successions d'Indiens décédés a été commencée et celle de 741 autres complétée.

La Section des successions a géré les biens d'environ 400 Indiens mentalement incapables, dont 207 avaient des sommes d'argent en fidéicommiss. Cette Section gère aussi les biens d'environ 500 Indiens mineurs en tutelle. Dans les 405 comptes de mineurs administrés par la Section, on trouve des obligations et des héritages de droits de bien-fonds. Pendant la même période, des obligations ou les profits qui en avaient découlé, d'un montant de \$8,000, ont été remis aux héritiers ou aux mineurs qui avaient atteint leur majorité. Comme l'âge de la majorité a été abaissé à 18 ans au Manitoba et à 19 ans en Colombie-Britannique, la distribution de ces fonds a connu une période d'activité intense.

Au total, 881 pièces justificatives ont été établies pour une somme de \$246,520.90 en crédits applicables à des successions, alors que 1,466 pièces semblables ont été établies pour le versement d'une somme de \$507,806.13 en paiement de passifs de successions et de sommes attribuées aux héritiers. À la fin de l'année, un solde de \$704,298.11 était détenu au nom de mineurs ou d'adultes mentalement handicapés, ou encore au titre de successions d'Indiens décédés. Au total, des obligations pour une valeur de \$100,500 étaient détenues au nom de ces personnes ou à titre de successions au 28 mars 1971.

Un certain nombre de rapports de police ou autres, relatifs à des accidents mortels, ont été étudiés et les mesures appropriées ont été prises lorsque la responsabilité d'une tierce partie pouvait être mise en cause.

En moyenne, 25 parcelles de terre sont cédées chaque mois à des particuliers, héritiers, ou acheteurs des terres d'une succession.

Beaucoup d'efforts ont été déployés pour mettre fin aux services du Ministère au sujet des intérêts d'Indiens du Canada dans des terres situées aux États-Unis. Les montants d'argent provenant du Bureau des affaires indiennes des États-Unis sont retournés et les personnes intéressées sont avisées de l'action prise par le Ministère.

Ressources minières des terres indiennes

Les ressources minières des terres indiennes sont explorées et exploitées par des entreprises pétrolières et minières en vertu d'une politique adoptée conformément au Règlement et à la Loi sur les Indiens. La Section des minéraux de la Direction a pour mandat d'aider les bandes indiennes à gérer ces ressources de façon à assurer aux Indiens des revenus, des emplois et une plus grande participation. Le programme est mis en oeuvre par les spécialistes en ressources minières des bureaux d'Ottawa et de Calgary.

Les droits de pétrole et de gaz sont offerts par appels d'offres publiques et accordés aux sociétés pétrolières qui offrent les plus hautes primes en espèces. Les représentants des bandes sont invités à assister à la vente des droits pétroliers et gaziers et à participer à l'étude des soumissions. Les revenus ont atteint un montant record de plus de \$5,000,000.

Voici un résumé comparé des deux dernières années:

...	1970 - 71	1969 - 70
Primes	\$379,104	\$488,363
Loyers	1,014,774	1,074,450
Redevances	3,702,321	3,035,479
Total	\$5,096,199	\$4,598,292

La superficie faisant l'objet de droits d'exploitation de pétrole et de gaz sous forme de baux ou de permis est passée de 1,600,000 à 1,300,000 acres, entraînant une baisse de loyers. Par contre, la valeur et la quantité du pétrole et du gaz extraits des terres indiennes ont augmenté, ce qui a accru les redevances.

L'activité d'exploration des ressources de pétrole et de gaz dans les terres indiennes a surpassé celle de l'année précédente. Un nouveau terrain gazifère est soumis à des sondages dans la réserve Big Head, en Saskatchewan, et l'exploitation du gaz acide se poursuit dans les réserves Stony à l'ouest de Calgary. À la réserve du lac Grégoire, on a repris des essais de récupération du pétrole des sables bitumineux dans le dépôt Athabasca. En Ontario, des forages exploratoires ont été exécutés dans les réserves de Sarnia et de l'île Walpole.

Des mesures furent adoptées afin de stimuler l'exploration minière dans les terres indiennes, laquelle a été infime en comparaison des explorations pétrolières et gazières. Des expertises conduites par le personnel de la Division et par des experts - Conseils sur des gisements de minerai possibles en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario et dans les provinces Maritimes, ont révélé des réserves favorables à l'exploration minière. Des sociétés minières peuvent négocier les clauses de concessions minières directement avec les conseils de bandes alors que les spécialistes du Ministère se tiennent prêts à les aider de leurs conseils et à administrer.

Sous-objectif 2 - Aider les Indiens et les Esquimaux à planifier, promouvoir, organiser et gérer des activités et des entreprises industrielles et commerciales. Sous-objectif 3 - Aider les Indiens et les Esquimaux à trouver des emplois et à tirer un meilleur parti des possibilités offertes.

Division de la promotion économique

Un accord, le premier du genre au Canada, a été négocié entre la province de la Saskatchewan, la Fraternité des Indiens de la Saskatchewan et le Ministère, relativement à l'élaboration conjointe de programmes d'aide à la mise en valeur des ressources naturelles de la province.

Agriculture

L'expérience de culture de riz sauvage, tentée par les Indiens de la réserve de Fort Alexander au Manitoba, a été couronnée de succès. Organisé en 1968, le vignoble de 115 acres de la bande Osoyoos de Colombie-Britannique a donné sa première récolte. L'Office du crédit agricole a prêté en tout \$1,250,000 à 70 fermiers Indiens.

Exploitation forestière

L'exploitation forestière, en 1970 - 71, a produit 363,999 cunits ayant une valeur de \$7,822,821 au chargement. On a complété une analyse forestière par photo aérienne de toutes les réserves du Canada, sauf en Colombie-Britannique.

Pêche

Une somme globale de \$1,143,000 a été versée à 165 candidats sous forme de prêts et de subventions accordés en vertu du Programme d'aide aux pêcheurs de la Colombie-Britannique. L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a évalué à environ trois millions de livres de poisson le total des prises de quelque 1,864 pêcheurs. Ces prises représentent une valeur de \$2,200,000. De plus, les Indiens ont gagné au-delà de \$1,169,000 en travaillant dans d'autres industries reliées à la pêche.

Le premier projet d'ostréiculture mis en oeuvre au Canada par des Indiens a été inauguré dans la réserve Eskasoni, en Nouvelle-Écosse.

Centres de loisirs

L'aménagement de quatre importants centres de loisirs commerciaux a été entrepris. Il s'agit du parc Last Oak, de la plage Kimookimaw et du lac Makwa, en Saskatchewan, ainsi que du centre de ski du mont McKay, en Ontario.

Industrie, commerce et biens immobiliers

L'ouverture de six manufactures dans des réserves indiennes a créé 143 emplois à plein temps, ce qui signifie un montant approximatif de \$686,000 en revenus annuels pour les travailleurs indiens. Grâce à un programme-pilote inauguré par le Service administratif canadien outre-mer, 10 cadres supérieurs, experts en diverses disciplines, ont été nommés dans les réserves de différentes régions du Canada pour conseiller et aider les bandes en matière de développement industriel.

Art et artisanat

Le programme d'aide à la production d'objets d'art et d'artisanat indiens pour la région de l'Alberta a été mis au point. Des programmes analogues ont été amorcés en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. Le chiffre des ventes du Service central de commercialisation des objets d'art et d'artisanat indiens s'est élevé à environ \$279,000, ce qui représente une augmentation de 80% par rapport à l'année précédente.

Coopératives

Diverses publications ont été préparées, dont un manuel pour les coopératives indiennes, des directives sur les règlements en Ontario et en Colombie-Britannique, ainsi que des nouvelles hebdomadaires des coopératives pour radiodiffusion. Études spéciales

Trente-cinq études spéciales portant sur les ressources des réserves et leur potentiel économique ont été complétées.

Division des services aux entreprises

La Division des services aux entreprises encourage l'usage raisonné du Fonds d'aide à l'économie des Indiens, qui a été établi pour assurer aux commerçants indiens l'accès aux services essentiels de financement et de gestion et aux services professionnels et techniques utiles à l'exploitation rentable de leurs affaires. Le Fonds est formé de l'argent disponible au compte du développement économique des Indiens qui est alimenté par des subventions et des contributions.

Le Fonds fournit trois genres d'aide financière : des prêts directs pour soutenir une entreprise commerciale, des prêts garantis venant de sources normales de crédit commercial et des subventions aux Indiens qui ont des problèmes particuliers dans le développement d'entreprises rentables.

Au cours de l'année, 329 prêts, totalisant \$3,309,143, ont été approuvés pour le financement en tout ou en partie des entreprises indiennes. On a aussi établi un programme d'octrois; accordé des subventions de développement économique pour augmenter les fonds reçus sous forme de prêts; planifié un programme intensif de recrutement et de formation de personnel affecté au Fonds d'aide à l'économie des Indiens qui sera mis en marche l'an prochain; planifié des programmes de formation des Indiens en affaires et organisé des séminaires pour le personnel et les Indiens en affaires; obtenu l'approbation par le gouverneur en conseil de nouveaux règlements du Fonds d'aide à l'économie des Indiens; complété des plans administratifs de décentralisation de certains aspects du Fonds qui ont été mis à l'essai dans une région; terminé une analyse approfondie des comptes douteux du Fonds.

Quelques grands projets d'expansion dans les réserves ont été financés partiellement, en 1970 - 71, grâce aux crédits fournis par le Fonds d'aide à l'économie des Indiens et au programme de subventions. En voici des exemples : un comptoir coopératif de vente au détail au Yukon pour assurer des prix avantageux aux Indiens, une participation commune aux profits, et du travail pour quelques membres de la bande; l'aménagement d'un parc industriel dans la région centrale de la Colombie-Britannique en vue de procurer des emplois et des commerces aux membres de la bande ainsi que des revenus éventuels pour la bande; une manufacture de maisons préfabriquées dans une réserve du sud de l'Alberta assurant des emplois aux membres de la bande et éventuellement un profit pour celle-ci; l'aménagement, par un groupe de bandes, d'un grand centre de loisirs, sur une plage et la région adjacente au sud de la Saskatchewan, pour fournir des emplois ordinaires et assurer une participation éventuelle des bandes aux profits : un parc pour des maisons mobiles dans le nord du Manitoba pour procurer des emplois aux membres et des revenus pour la bande; cinq camps de chasse aux oies dans le nord de l'Ontario, sur la route migratoire de ces oiseaux, pour créer des emplois et des revenus pour les Indiens, et l'achat d'équipement et l'avance de fonds d'exploitation pour des travaux de coupe et de sciage de bois au Québec, pour procurer des emplois et des revenus aux membres de la bande.

Etat financier de l'exploitation du Compte pour l'expansion économique des Indiens:

Total disponible	\$11,050,000.00
Nombre de prêts approuvés	329
Montant total des prêts approuvés	\$3,309,142.51
Total des montants avancés	\$2,748,059.96
Remboursement pendant l'année	\$735,310.49
Montant restant en mars 31, 1971	\$6,166,879.06

Direction de la recherche et de la liaison

La Direction de la recherche et de la liaison, mise sur pied vers la fin de l'année, est chargée principalement de développer les liens avec les bandes et les associations indiennes, d'effectuer des recherches ayant trait au Programme des affaires indiennes et esquimaudes, ainsi que de recueillir et d'analyser des données sur les résultats de ce Programme.

Les Indiens ont exprimé le désir de prendre en main plusieurs champs de responsabilités, tant au niveau de la bande qu'au niveau de l'association. L'administration locale, l'expansion économique et le développement communautaire sont donc progressivement remis aux Indiens eux-mêmes.

Des modes de transfert, des arrangements financiers, des ententes et des programmes de formation ont été élaborés ou mis en oeuvre en vue de retirer le personnel gouvernemental au fur et à mesure que les Indiens seront aptes à le remplacer. Un dialogue assez efficace a été établi avec la plupart des associations indiennes et c'est à la Direction de la Recherche et de la Liaison qu'incombe maintenant la tâche de maintenir et d'améliorer ces relations.

Depuis quelque temps, une section de la Direction s'emploie à rassembler des renseignements et des statistiques au sujet des programmes du Ministère à l'intention des autochtones. Elle devra évaluer et compiler ces renseignements pour ensuite les diffuser, plus tard cette année, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Cet ensemble d'informations pourra, s'il y a lieu,

Subventions

...	Subventions proportionnelles	Subventions à la consultation	Total
Île-du-Prince-Édouard	\$435	\$	\$435
Nouvelle-Écosse	25,163	31,200	56,363
Nouveau-Brunswick	25,791	30,200	55,991
Québec	27,050	99,900	126,950
Ontario (2 associations)	49,034	166,100	215,134
Manitoba	34,393	95,390	129,783
Saskatchewan	35,062	136,900	170,962
Alberta	28,443	90,091	118,534
Colombie-Britannique	47,016	327,000	374,016
Yukon	27,438	37,200	64,638
Territoires du Nord-Ouest	23,918	50,477	74,395
Fraternité nationale des Indiens	181,028	70,729	251,757
Total	\$504,771	\$1,134,187	\$1,638,958

s'étendre aux programmes des autres organismes fédéraux, provinciaux ou privés qui pourraient être en mesure d'aider les Indiens. Le tableau ci-dessus montre que des sommes assez élevées ont été accordées aux associations provinciales et nationale, soit sous forme de subventions proportionnelles devant être affectées à l'organisation et au fonctionnement du bureau central des associations, soit sous forme de subventions à la consultation et à l'intercommunication sous tous leurs aspects.

Si l'on ajoute les \$20,000 accordés aux Esquimaux du Québec pour la consultation, ainsi que les crédits additionnels de \$11,000 et de \$8,900 fournis respectivement à la Fraternité des autochtones du Yukon et à l'Association des Indiens de l'Alberta, les subventions à la consultation s'élèvent, en tout, à \$1,678,858.

Les montants accordés pour la consultation s'additionnent aux octrois consentis aux organisations indiennes par le Secrétariat d'État.

Programme de développement du nord

Objectifs du Programme

Promouvoir le développement économique, social et politique des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et coordonner les activités des ministères et organismes fédéraux dans les Territoires.

Sous-objectif n° 1 - Favoriser l'évolution du gouvernement des Territoires, y compris l'accroissement des compétences administratives et des ressources financières; fournir, ou aider à fournir à tous les résidents des régions septentrionales, les services normalement offerts par les gouvernements provinciaux.

Les programmes fiscaux et législatifs et les projets de développement des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont étudiés régulièrement et, pour ce faire, il a fallu fournir aux gouvernements territoriaux les services d'experts - Conseils dans tous les domaines de l'administration publique. Pour faciliter l'obtention de ces services, un agent de liaison a été mis en poste à Yellowknife. Le domaine constitutionnel a connu d'importants progrès à la suite de modifications apportées par le Parlement canadien, le 26 juin 1970, à la Loi sur le Territoire du Yukon et à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, dans le but d'accroître les pouvoirs des gouvernements territoriaux. Les modifications ont porté de trois à quatre ans le mandat des conseils territoriaux; elles ont aussi accordé aux commissaires en conseil l'autorisation de fixer les titres d'admissibilité au vote et à l'élection lors d'élections territoriales, et de légiférer sur des questions judiciaires. Les commissaires en conseil ont aussi obtenu le pouvoir de fixer les indemnités et allocations versées aux membres des conseils. La période de deux ans pendant laquelle le gouvernement fédéral peut rejeter une ordonnance adoptée par les conseils territoriaux a été réduite à un an. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le nombre de conseillers est passé de dix à quatorze, soit dix représentants élus et quatre conseillers nommés. Au Yukon, la nomination de deux conseillers - ils sont tous des représentants élus - à un nouveau comité exécutif a marqué une étape importante dans l'évolution des gouvernements territoriaux. Un de ces conseillers est responsable de l'éducation, l'autre s'occupe de la santé, du bien-être social et de la réadaptation.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

L'appui financier

L'appui financier accordé aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1970 - 71 a représenté les montants suivants:

a) Accords financiers	Yukon	T.N.-O
Subvention pour couvrir le déficit d'exploitation	\$4,063,800	\$26,598,000
Prêts d'immobilisation	4,911,600	10,207,500
Subvention pour amortissement	1,678,000	2,209,000
b) Appui financier supplémentaire
Yukon
Subvention de formation dans la langue seconde	...	\$133,000
Subvention pour l'achat d'un service d'eau à Dawson	...	420,500
Contribution aux soins hospitaliers dispensés aux Indiens et aux Esquimaux	...	104,800
Contribution aux subsides accordés pour les premières hypothèques sur des logements à prix modique	...	25,000
Contribution au relogement des occupants illégitimes de Whiskey Flats	...	15,000
Prêts hypothécaires pour des logements à prix modique	...	400,000
Prêts de deuxième hypothèque à des résidants	...	50,000

Territoires du Nord-Ouest
Subvention pour le transfert du district de l'Arctique	...	\$13,042,092
Contribution aux soins hospitaliers dispensés aux Indiens et aux Esquimaux	...	719,200
Contribution aux subsides accordés pour les premières hypothèques sur des logements à prix modique	...	20,000
Prêt au chapitre des logements à location	...	900,000
Prêt à la subdivision de Riverdale	...	350,000
Prêt au lotissement urbain d'Anvil	...	180,000
Prêt pour le réseau d'eau et d'égout de Whitehorse	...	150,000
Les accords financiers conclus pour 1971 - 72 comprennent les versements proposés suivants par le gouvernement fédéral :	Yukon	T.N.-O.
Subvention pour couvrir le déficit d'exploitation	\$6,890,000	\$48,864,800
Prêts d'immobilisation	2,636,000	3,194,000
Subvention pour amortissement	5,009,000	16,381,000
Prêts accordés en vue de prêts à des tiers (accord conclu uniquement avec les T.N.-O.	...	1,503,000

Afin d'assurer l'efficacité des deux gouvernements territoriaux, des accords financiers fédéraux-territoriaux ont été négociés en vertu desquels le gouvernement fédéral accorde un appui financier aux programmes et aux services des Territoires, en plus des fonds mis à leur disposition dans le cadre des programmes à frais partagés.

Le transfert des pouvoirs administratifs du Ministère au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a été complété.

Le 1^{er} avril 1970, l'est de l'Arctique canadien est devenu une responsabilité territoriale, à l'exception de quelques projets de construction en cours. Le personnel enseignant de cette région a changé de direction au mois d'août de la même année, tandis qu'au mois d'octobre, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a assumé la compétence administrative du service territorial d'assurance-hospitalisation. En décembre, le même gouvernement a pris la direction du bureau d'indemnisation des accidentés du travail, programme jadis administré à Edmonton, et le gouvernement du Yukon, qui partageait jusque-là les dépenses avec le bureau d'Edmonton, a ouvert à Whitehorse son propre bureau d'indemnisation des accidentés du travail.

Sous-objectif n° 2 - Favoriser l'expansion économique et assurer l'adaptation sociale des régions; exploiter et gérer les ressources naturelles avec un minimum de bouleversements écologiques; augmenter les possibilités d'emploi des résidents des régions septentrionales et contribuer à l'expansion économique du Canada tout entier.

L'emploi

Afin de promouvoir les possibilités d'emploi pour les résidents des régions septentrionales et d'assurer la liaison avec les industries de développement des ressources, les syndicats et les divers ministères des gouvernements fédéral et territoriaux, les services d'agents de liaison ont été retenus à Ottawa, Whitehorse et Yellowknife. Des accords ont été conclus avec les sociétés Pine Point Mines et Canada Tungsten. Ces accords prévoient que les habitants du Nord auront la possibilité de participer à la mise en valeur de leurs régions et d'en partager les avantages.

Le fait que l'industrie pétrolière ait parrainé un atelier à l'intention du personnel du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, du ministère de la Main d'oeuvre et de notre Ministère, en vue de promouvoir ce programme, témoigne de l'intérêt grandissant qu'on y attache. Les séances d'études ont porté surtout sur les moyens d'étendre ce programme et de créer plus de possibilités de formation et d'embauche pour les résidents septentrionaux. Les représentants de l'industrie ont fait preuve de beaucoup de collaboration en fournissant tout le matériel d'information nécessaire à la préparation d'un accord portant sur la formation et l'emploi, en vue de la construction projetée d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie.

Stimulant aux petites entreprises

En juin 1970, dans les deux régions administratives des Territoires, des programmes de prêts ont été mis en oeuvre en vue de favoriser l'établissement et l'expansion des petites entreprises. Le prêt maximal individuel a été fixé à \$50,000, chaque région territoriale pouvant recevoir \$5,000,000 à cette fin, à raison de \$300,000 par année. Ce programme est administré par les gouvernements territoriaux. Au cours de l'année financière 1970 - 71, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a accordé huit prêts d'une valeur globale de \$140,500, tandis que celui du Yukon en a consenti dix, d'une valeur totale de \$259,000.

Exploration pétrolière et gazière

En 1970, tous les indices d'exploration ont accusé de fortes hausses par rapport à l'année précédente. Le nombre de puits forés a augmenté de 30%, celui des mois-équipes de sondage sismique, de 40%. Les dépenses d'exploration se sont accrues de près de 30%.

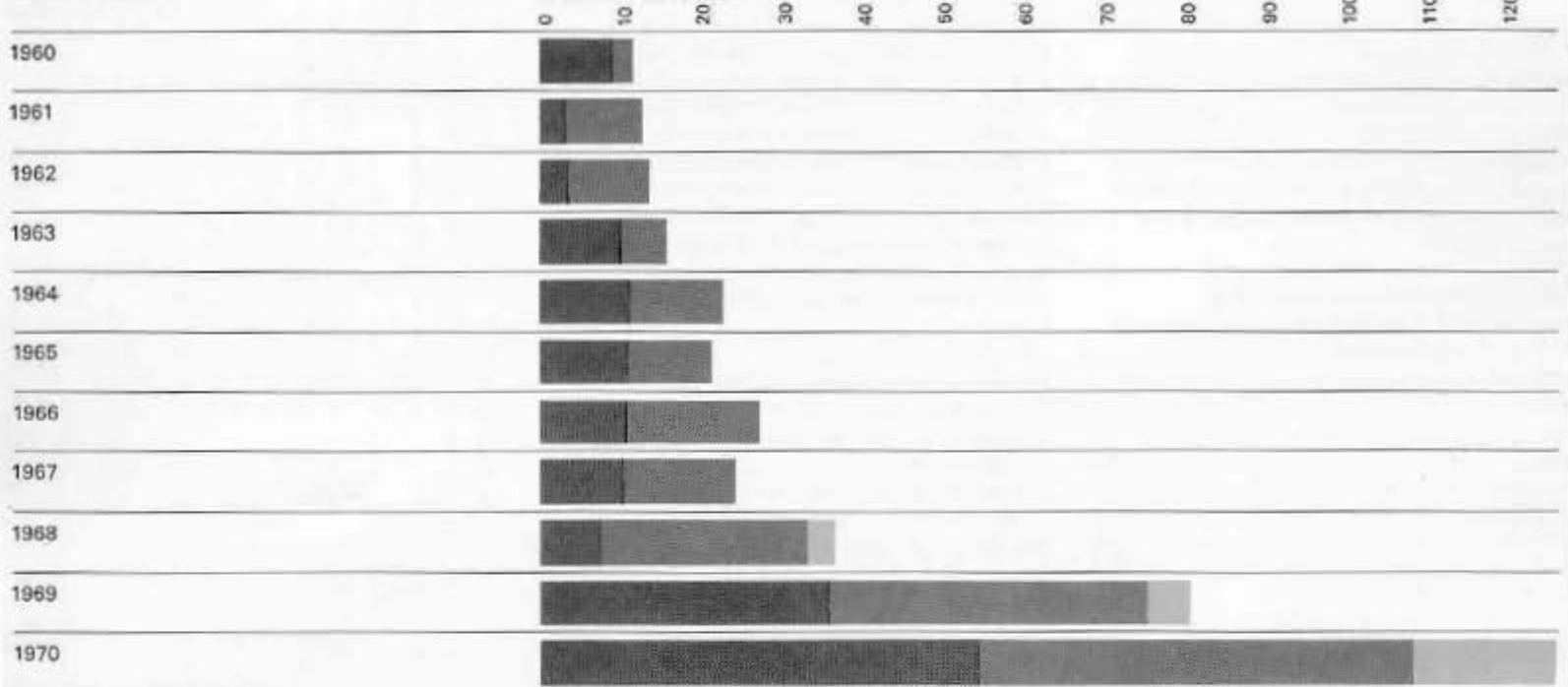
Les dépenses de l'industrie pétrolière et gazière dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont dépassé \$110 millions en 1970, soit une hausse de \$30 millions par rapport à 1969. La plus grande partie des travaux d'exploration s'est déroulée dans trois régions géographiques et géologiques : dans le sud des Territoires du Nord-Ouest, dans les régions du delta du fleuve Mackenzie et de Tuktoyaktuk, ainsi que dans le centre de l'archipel Arctique, dans le bassin Sverdrup.

Oil and Gas Exploration Expenditures

Dépenses d'exploration pétrolière et gazière

Million Dollars

En millions de dollars



Note: Figures are for year expenditures actually incurred. Total annual expenditures include well drilling costs.

Nota: Les chiffres indiquent les dépenses réelles de l'année. Le total des dépenses annuelles comprend le coût du forage des puits.

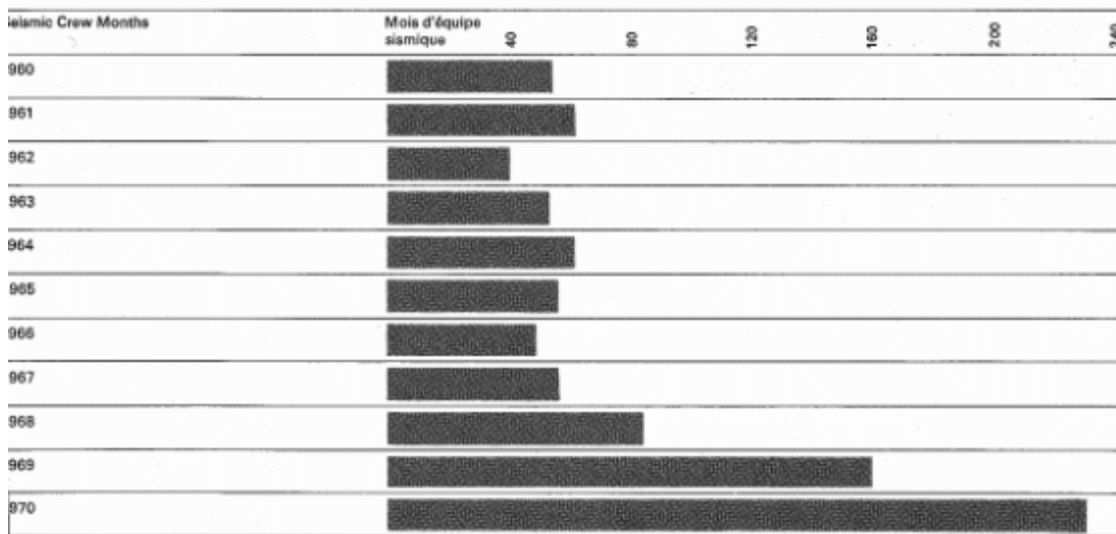
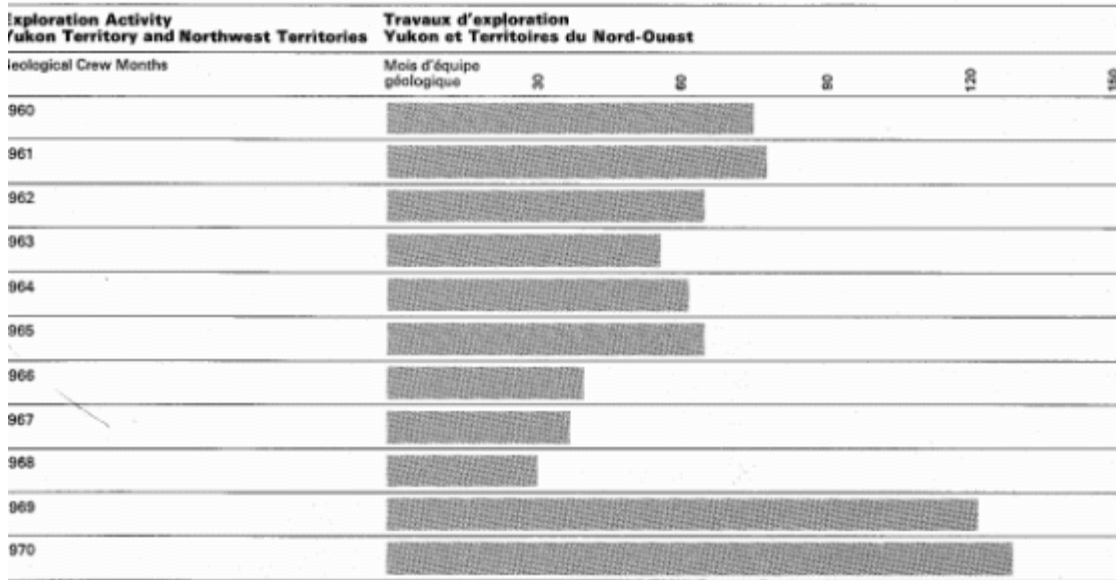
- Total Recorded Expenditures (includes well drilling expenditures)
- Well Drilling Expenditures
- Estimated Expenditures

- Total des dépenses annuelles (y compris les dépenses de forage)
- Coût du forage des puits
- Dépenses estimatives

Travaux d'exploration

Travaux d'exploration

Yukon et Territoires du Nord-Ouest



Les études géologiques et photogéologiques de la surface (calculées en mois-équipes) effectuées par l'industrie pétrolière ont augmenté d'environ 10% par rapport à l'année précédente. Les travaux géophysiques ont accusé une augmentation de plus de 40% en 1970. Un total de 230 mois-équipes de sondages sismiques a été enregistré, total qui comprend les travaux exécutés au large des côtes et sur le fleuve Mackenzie. L'importance des explorations par sondage sismique laisse prévoir le forage de nombreux puits dans l'avenir, puisqu'il faut une ou deux saisons d'exploration sismique pour trouver des emplacements de forage favorables.

Au cours des trois dernières années, ces travaux de forage ont accusé une hausse considérable dans les Territoires du Nord-Ouest et dans l'archipel Arctique. En 1970, un total de 73 puits (dont six dans l'archipel Arctique) ont été fermés ou abandonnés, contre 56 en 1969. Cet état de choses est attribuable, en partie, à la pénurie de régions propices à l'exploration dans les provinces de l'Ouest, à l'intérêt suscité par les découvertes sur le versant nord de l'Alaska et à la hausse continue des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

Administration minière

La Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon a été modifiée afin de donner au gouverneur en conseil l'autorité voulue pour soustraire certaines terres à l'application de la Loi lorsqu'elles doivent servir à un usage public.

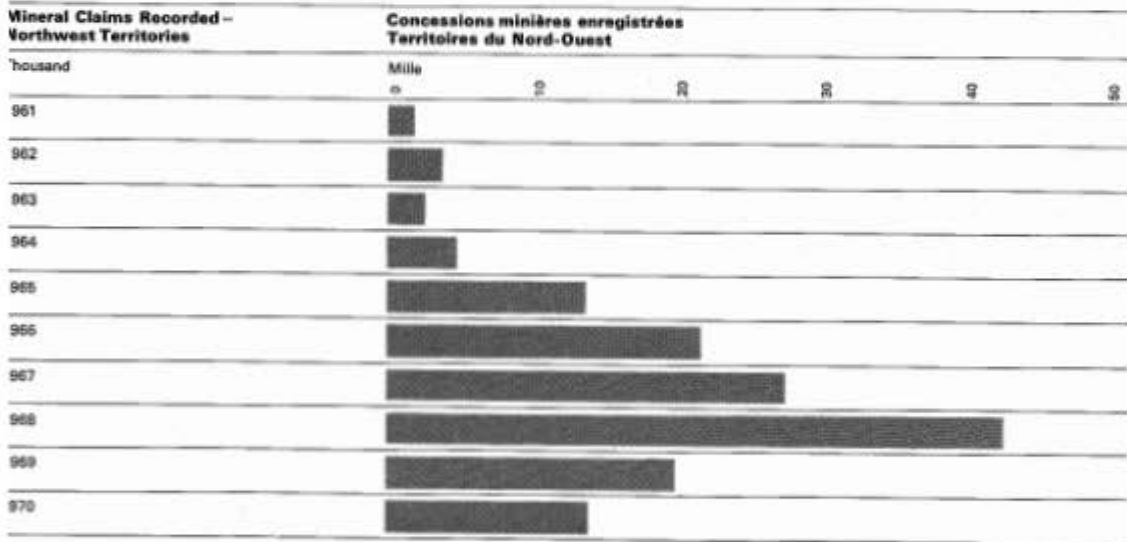
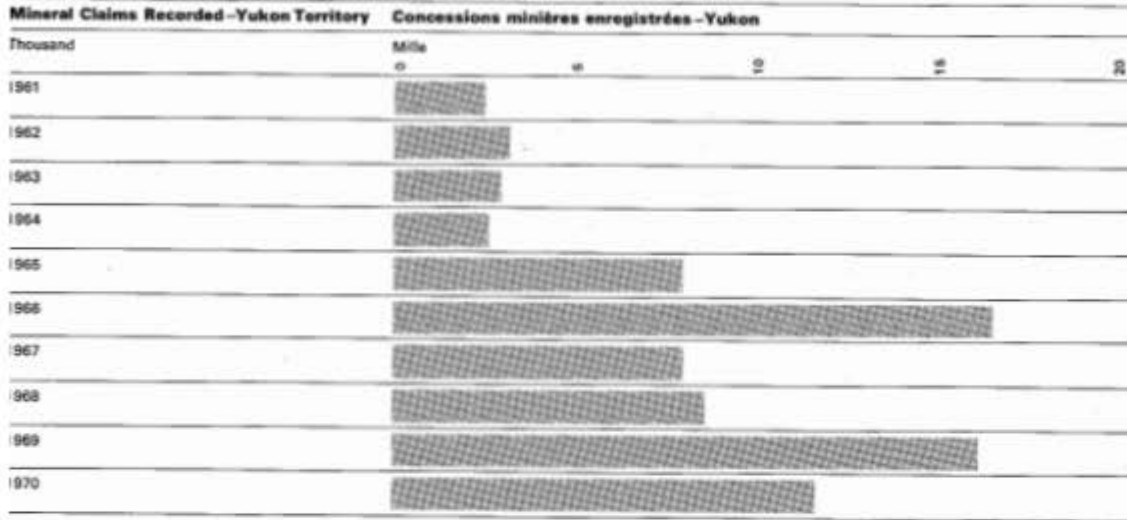
Activités minières

Production - Au cours de l'année 1970 - 71, les activités minières dans les Territoires du Nord-Ouest ont de nouveau été concentrées dans le district minier du Mackenzie, où les principaux minéraux sont le plomb et le zinc, l'argent, l'or et le tungstène. Au Yukon, on a extrait du plomb et du zinc, de l'amianté, du cuivre, de l'argent et de l'or dans les districts miniers de Dawson, Mayo et Whitehorse. Une nouvelle mine d'or et d'argent, "Vénus", est entrée en activité au cours de l'année. La production globale des deux régions administratives des Territoires a dépassé \$200 millions, soit une augmentation de 32% par rapport à 1969.

Concessions minières

Concessions minières enregistrées - Yukon

Concessions minières enregistrées - Territoires du Nord-Ouest



Exploration et mise en valeur - Dans l'est de l'Arctique canadien, les travaux se sont poursuivis sur une étendue de 19.4 milliards d'acres visées par des permis de prospection, tandis que les travaux, au Yukon ont encore porté sur les plateaux de la région de Dawson. Une nouvelle mine est sur le point d'entrer en production au mille 1111 de la route de l'Alaska. Dans les Territoires du Nord-Ouest, cinq petites exploitations sont en cours d'aménagement.

Sylviculture

En 1970, la production du bois dans les Territoires est demeurée de l'ordre de 20 millions de pieds-planches. La pénurie de marchés locaux a empêché toute hausse importante de production, bien que les entreprises d'exploitation forestière continuent de manifester de l'intérêt pour une expansion de leurs activités dans le Nord.

Le programme de relevés forestiers dans les Territoires a compté, en 1970, quatre nouveaux travaux d'inventaire et de traçage de cartes, qui serviront de base à l'établissement des unités de coupe et des niveaux autorisés de coupe. Ces renseignements, auxquels s'ajoutera une évaluation du potentiel de production, fourniront les cadres pour les droits de coupe et pour l'identification de la valeur d'autres terres en forêt.

Utilisation des terres

Le Parlement a adopté, le 26 juin 1970, des modifications à la Loi sur les terres territoriales donnant le pouvoir d'établir des règlements en vue de la protection, du contrôle et de l'utilisation de la surface des terres au Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. À la suite de longues discussions avec les conseils territoriaux, les industries minières et pétrolières et les sociétés de conservation, une version provisoire du Règlement concernant l'utilisation des terres territoriales a été finalement rédigée. Ce règlement tend à la création de mesures suffisantes tant pour la protection de l'environnement et des écosystèmes que pour la bonne marche des travaux d'exploration et de mise en valeur des ressources. On a établi plusieurs zones de conservation renfermant des secteurs particulièrement vulnérables, dans lesquelles il faudra un permis pour toute utilisation des terres. Les modalités des permis viseront à minimiser le bouleversement des terres septentrionales en cours d'exploration ou de mise en valeur dans ces secteurs désignés.

Terres territoriales

Le premier transfert de "zones d'aménagement contrôlé," a été complété en 1970. Ces "zones" délimitent les localités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que les terres avoisinantes qui doivent passer aux mains des gouvernements territoriaux. Ce transfert, qui est conforme aux recommandations de la Commission Carrothers, donne aux gouvernements territoriaux une plus grande autonomie grâce au contrôle qu'ils exercent sur l'aménagement municipal, de concert avec les conseils locaux. Les transferts effectués en 1970 touchaient la ville de Whitehorse (Yukon), ainsi que celle de Yellowknife et les municipalités d'Inuvik, Rae et Edzo (Territoires du Nord-Ouest). Les autres localités seront transférées au cours des cinq prochaines années, conformément à une liste de priorités établie par les commissaires des Territoires. De plus, environ 75 parcelles de terrain dans diverses localités du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont passées aux mains des gouvernements territoriaux à des fins d'utilisation spécifiques.

Ressources hydrauliques

La Loi sur les eaux intérieures du Nord, qui vise à contrôler l'affectation des eaux de surface et souterraines dans les Territoires par la délivrance de permis d'utilisation, et qui vise également à prévenir la pollution des eaux du Nord, a obtenu la sanction royale le 26 juin 1970. On est en train d'établir le règlement et de réunir le personnel pour en permettre l'application dès 1971.

La Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques a aussi obtenu la sanction royale le 26 juin 1970. Un règlement, actuellement en préparation, devrait permettre au Ministère d'assumer ses responsabilités à l'effet de prévenir et de combattre la pollution provenant d'installations au sol et d'installations au large, notamment en ce qui concerne les forages de prospection pétrolière et gazière.

Le même personnel veillera à l'application des deux lois.

Les pipelines dans le Nord

En octobre 1970, une section axée sur les canalisations a été instituée au sein de la Division des eaux, des forêts et de terres avec, comme objectif provisoire, la coordination de tous les intérêts ministériels et interministériels dans l'aménagement des pipelines. Cette section assure aussi la liaison avec le Groupe de travail sur la mise en valeur du pétrole dans le Nord. Mais son objectif définitif sera la formation d'un comité interministériel relevant du Groupe de travail et qui aura pour tâche de coordonner toutes les activités de recherche interministérielles ainsi que les intérêts liés à l'aménagement des pipelines.

Recherches scientifiques sur le Nord

En 1970 - 71, douze instituts ou comités d'études sur le Nord faisant partie d'universités canadiennes ont obtenu des octrois d'une valeur globale de \$200,000. Ces subventions, qui doivent servir à favoriser la formation d'hommes de science pour le Nord, sont attribuées par un comité de scientifiques du gouvernement et des universités.

D'autres subventions, d'une valeur globale de \$50,000, ont été accordées à trois universités canadiennes à des fins de recherche sur des questions choisies par le Ministère, soit une étude de l'urbanisme dans le Nord, une étude de l'utilisation des ressources en gibier et une étude des dégâts causés par le pétrole dans la toundra. L'Arctic Institute of North America (Institut d'études arctiques de l'Amérique du Nord) a reçu, pour sa part, une subvention de \$30,000 pour la publication d'une Bibliographie de l'Arctique.

Diverses études ont été amorcées ou complétées au cours de l'année. Elles avaient trait pour la plupart aux questions particulières au Nord et à sa mise en valeur sur le plan social, économique, éducationnel et technique, et à des problèmes connexes qui se présentent dans le Nord canadien et dans d'autre pays septentrionaux.

En 1970 - 71, le Comité permanent canadien des noms géographiques a reçu de nombreuses réponses aux demandes de commentaires au sujet des noms géographiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Deux Canadiens bien connus sont parmi ceux dont les noms ont été retenus: il s'agit de Stephen Leacock et Marius Barbeau.

La Direction de l'expansion économique du Nord a planifié et subventionné certains aspects de la visite de la famille royale, notamment la participation d'éminents habitants du Nord.

Sous-objectif n° 3 - Fournir ou aider à fournir aux Territoires des infra-structures industrielles, communautaires et intercommunautaires suffisantes, y compris des services de transport.

Logement dans le Nord

Le Programme de logements à location destinés aux Esquimaux et aux Indiens des Territoires du Nord-Ouest s'est poursuivi. Ce programme assure des logements subventionnés, avec chauffage, électricité et services municipaux, dont le loyer est basé sur le revenu familial. Déjà 2,085 logements, dont 1,279 ont été construits spécialement dans le cadre du programme, ont été terminés. Cent soixante-quinze maisons ont été bâties en 1970 - 71 et le gouvernement territorial s'est occupé des travaux sur place.

A Frobisher Bay, un nouveau complexe commercial et résidentiel comprenant un grand immeuble d'appartements et des maisons en rangées, en tout 222 unités, et un centre commercial disposé autour d'un mail abrité, a été terminé. Il s'agit d'un complexe expérimental qui permettra, espère-t-on, d'améliorer les conditions de vie dans le Nord.

Les frais d'immobilisation se sont élevés à \$2,822,000, les coûts d'exploitation à \$2,159,000 et les recettes provenant de la location ont dépassé les \$400,000.

Programme du réseau routier du Nord

Le Programme du réseau routier du Nord, approuvé en 1965 par le Conseil du Trésor, a pour objet la construction de nouvelles routes reliant les centres et donnant accès aux régions prometteuses. Le Programme, qui s'échelonne sur une période de dix ans, coûtera quelque \$100 millions.

En 1970, les dépenses de construction de nouvelles routes ont atteint \$1,700,000 pour la route de Dempster, \$1,600,000 pour celle du Mackenzie, et \$2,000,000 pour la route reliant Fort Simpson et Fort Liard. Environ \$1,300,000 ont été consacrés à la réfection de routes ou de chemins au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-objectif n° 4 - Aider à fournir aux résidents des régions septentrionales des services sociaux suffisants, ainsi que des services d'éducation, de recyclage et de développement culturel, et assurer des services sociaux spécialisés aux défavorisés de ces régions.

Caisse de prêts aux Esquimaux

En 1970, sept prêts d'une valeur globale de \$80,833. ont été autorisés en plus d'une subvention accordée en vertu du régime de prêts à la construction de petites embarcations.

Art et artisanat esquimaux

Le Conseil des arts esquimaux a reçu l'appui du Ministère pour la préparation d'une exposition internationale d'art esquimau (les oeuvres maîtresses de l'Arctique canadien). La collection ministérielle a été exposée en divers endroits du pays et à l'étranger. La réorganisation et le refinancement des Producteurs de l'Arctique canadien, comptoir central de vente d'objets d'art esquimau, ont été achevés. Le Ministère a souscrit 400,000 actions privilégiées de \$1 au pair portant intérêt à 7%. Écoles

Quatre cent quarante élèves se sont inscrits au complexe scolaire de Fort Churchill. L'école de langue esquimaude de Rankin Inlet a poursuivi son activité. Le personnel d'orientation et de placement du Ministère a aidé 120 élèves qui ont étudié dans le sud du Canada.

Programme d'aménagement d'aérodromes d'accès

Ce Programme, également approuvé par le Conseil du Trésor en 1965, fournit une aide financière aux exploitants en vue de l'aménagement d'aérodromes d'accès aux ressources, afin de faciliter l'exploration et la mise en valeur de ces dernières. Un montant de \$160,000 a été prévu à cette fin. Six demandes d'aide ont été approuvées dans le cadre de ce Programme.

Sous-objectif n° 5 - Fournir un forum pour la révision de toutes les activités présentes et projetées du gouvernement fédéral dans les Territoires et conseiller ce dernier quant aux effets éventuels de ces activités sur le développement social, économique et politique des Territoires.

Coordination du développement du Nord

Le comité consultatif de la mise en valeur du Nord canadien s'est réuni à sept reprises au cours de l'année. Les membres ont abordé une grande variété de problèmes concernant la mise en valeur du Nord canadien et dont les solutions requièrent une action interdépartementale coordonnée.

Le Ministère a créé un comité de coordination - responsable de la planification des programmes de mise en valeur du Nord canadien, et de leur intégration au plan général. Trois sous-comités ont continué leur activité et se sont rencontrés à diverses reprises. Il s'agit des sous-comités suivants :

Science et Technologie - 10 réunions

Transport - 4 réunions

Communications - 3 réunions

Sous l'égide du sous-comité de la Science et de la Technologie, une conférence canado-américaine sur la recherche dans l'Arctique a été tenue à Montebello (Québec). Une soixantaine de scientifiques des deux gouvernements y ont pris part.

Deux conférences ont eu lieu : la Conférence sur les communications dans le Nord, en septembre 1970, à Yellowknife (T.N.-O.) et la Conférence sur le transport dans l'Arctique, en décembre 1970, au même endroit. La Conférence sur les communications a été patronnée conjointement par le ministère des Communications et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien, tandis que celle du transport dans l'Arctique l'a été par le ministère des Transports et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Les membres du corps diplomatique ont été invités, en deux groupes de 30 personnes chacun, à visiter le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les fonds nécessaires à ce voyage ont été fournis par le ministère des Affaires extérieures et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le Groupe de consultation en matière économique

Le Groupe de consultation en matière économique étudie l'expansion économique et la mise en valeur des ressources des Territoires, élabore les lignes de conduite et les programmes de développement, qu'il doit ensuite évaluer, et analyse la mobilité de l'emploi et d'autres problèmes de main-d'oeuvre.

En 1970, le Groupe a participé à une grande variété de projets et d'études, y compris une étude de la rentabilité d'un pont sur le fleuve Yukon à Dawson, une étude de la possibilité de production de minerai de fer dans l'île de Baffin, ainsi qu'une appréciation d'un projet d'utilisation à des fins civiles du pipe-line Haines- Fairbanks.

Le Groupe met actuellement au point un ensemble d'indices sociaux destinés à compléter les indices économiques en vue de l'évaluation du niveau de bien-être des résidents du Nord.

Les autres projets en cours comportent une étude de la rentabilité d'un pont sur le fleuve Mackenzie à Fort Providence et la rédaction d'un résumé statistique des Territoires. Une étude de l'effet éventuel d'un pipe-line dans la vallée du fleuve Mackenzie est également en cours.

This image cannot be displayed
for reasons of copyright.

On ne peut pas présenter cette
image en raison du droit d'auteur.

Subventions et contributions 1970 - 71

Subventions	...
Affaires territoriales	...
Formation dans la langue seconde (Territoire du Yukon)	\$133,000
Achat du système de distribution d'eau de Dawson (Yukon)	420,500
Expansion économique du nord	...
Aide aux Chambers of Mines	\$30,000
Aide aux prospecteurs	42,866
Association pour la prévention des accidents dans les mines des Territoires du Nord-Ouest	3,000
Arctic Institute of North America - Arctic Bibliography	30,000
Expéditions scientifiques et de recherche dans le Nord	250,000
Aide au développement minier du Nord	240,779
...	\$1,150,145
Contributions	...
Affaires territoriales	...
Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (Yukon)	\$80,755
Soins hospitaliers aux Indiens et aux Esquimaux (T.N.-O.)	768,788
Subventions pour des logements à prix modique (Yukon)	7,800
Expulsion des occupants illégitimes et nettoyage de Whiskey Flats (Yukon)	12,990
Arctic Institute of North America - Conférence sur l'aménagement communautaire dans le Nord	3,000
Expansion économique du nord	...
Aménagement de terrains de camping et de pique-nique (Yukon)	\$22,500
Aménagement de terrains de camping et de pique-nique (T.N.-O.)	22,500
Exploitation de terrains de camping et de pique-nique (Yukon)	22,500
Système de distribution d'eau à Yellowknife (T.N.-O.)	10,667
...	\$951,500
Total	\$2,101,645

Dépenses d'investissement par secteur 1970 - 71

Affaires territoriales	...
Administration territoriale	170,908
Éducation	3,291,739
Bien-être social	12,200
Promotion économique des petites entreprises	185,657
Administration locale	1,423,931
Services municipaux	1,897,242
...	\$6,981,677
Expansion économique du nord	...
Administration	\$26,721
Pétrole et minéraux	46,291
Eaux, forêts et terres	439,673
Routes et pistes d'atterrissage	10,666,943
Recherche scientifique sur le Nord	79,690
...	\$11,259,318
Total	\$18,240,995
Dépenses d'exploitation par secteur	...
Affaires territoriales	...
Administration territoriale	\$1,201,231
Éducation	673,258
Bien-être social	34,935
Promotion économique des petites entreprises	62,246
Administration locale	279,385
Services municipaux	150,017
Génie	167,925
Services septentrionaux	1,684,810
Subventions de transfert de pouvoirs (T.N.-O.)	13,685,844
...	\$17,939,651
Expansion économique du nord	...
Administration	\$930,576
Division consultative en matière économique	206,169
Pétrole et minéraux	961,937
Eaux, forêts et terres	3,170,574
Routes et pistes d'atterrissage	3,252,090
Recherche scientifique sur le Nord	488,009
...	\$9,009,355
Total	\$26,949,006

Prêts et investissements 1970 - 71

Prêts	État au 1er avril 1970	Sommes versées en 1970 - 71	Sommes remboursées en 1970 - 71	État au 31 mars 1971
Gouvernement des territoires du Nord-Ouest	\$20,917,213	\$10,256,605	\$1,147,040	\$30,026,778
Gouvernement du territoire du Yukon	18,823,260	5,891,600	928,600	23,786,260
Prêts aux petites entreprises (T.N.-O.)	...	140,500	2,510	137,990
Prêts aux petites entreprises (Yukon)	...	259,000	1,289	257,711
Prêts à la ville de Whitehorse	1,673,189	...	68,907	1,604,282
Prêts aux Esquimaux	477,741	80,833	66,746	491,828
Anvil Mining Corporation Limited	175,177	...	11,895	163,282
...	\$42,066,580	\$16,628,538	\$2,226,987	\$56,468,131
Investissements
Panarctic Oils Limited	\$13,533,750	\$6,750,000	...	\$20,283,750
Les Producteurs de l'Arctique canadien Limitée	401,000	401,000
...	\$13,934,750	\$6,750,000	...	\$20,684,750
Total	\$56,001,330	\$23,378,538	\$2,226,987	\$77,152,881

Table, see page 62

Revenus selon le secteur et la source 1970 - 71

Affaires territoriales	Droits, Licences et permis	Produits de ventes	Services et redevances de service	Revenus d'investissements	Remboursement de dépenses de l'année précédente	Divers	Total
Administration territoriale	\$36,090	\$719	\$148	\$2,710,022	\$42,352	\$879	\$2,790,210
Éducation	41,380	16,129	1,601	...	59,110
Bien-être social	1,260	212	131	...	371	242	2,216
Promotion économique des petites entreprises	2,358	5,396	26	...	15,948	...	23,728
Administration locale	54,884	8,449	1,597	11,712	76,839	38	153,519
Services municipaux	16,369	10,788	1,221	...	144,021	50	172,449
Génie	1,100	1,898	600	...	225,243	1	228,842
Services septentrionaux	13,789	14,342	387	14,071	42,589
...	\$167,230	\$57,933	\$3,723	\$2,721,734	\$506,762	\$15,281	\$3,472,663
Expansion économique du nord
Administration	\$237	\$28	\$3,003	...	\$23,199	\$14	\$26,481
Division consultative en matière économique
Pétrole et minéraux	5,692,482	7,501	3,561	4,485	126	911,370	6,619,525
Eaux, forêts et terres	193,528	73,190	63	...	2,028	1,430	270,239
Routes et pistes d'atterrissage
Recherche scientifique sur le Nord
...	5,886,247	80,719	6,627	4,485	25,353	912,814	6,916,245
Total	\$6,053,477	\$138,652	\$10,350	\$2,726,219	\$532,115	\$928,095	\$10,388,908

Table, see page 64

Répartition des revenus selon le secteur 1970 - 71

Secteur	Pourcentage du Total
Administration territoriale	26.8
Administration locale	1.5
Services municipaux	1.7
Génie	2.2
Pétrole et minéraux	63.7
Eaux, forêts et terres	2.6
Autres, moins de 1%	...
Éducation	.6
Promotion économique des petites entreprises	.2
Services septentrionaux	.4
Administration	.3
...	1.5
Total	100.00

Répartition des dépenses d'exploitation

Secteur	Pourcentage du Total
Administration territoriale	4.5
Éducation	2.5
Administration locale	1.0
Services septentrionaux	6.2
Subventions de transfert de pouvoirs (T.N.-O.)	50.8
Administration	3.4
Pétrole et minéraux	3.6
Eaux, forêts et terres	11.8
Routes et pistes d'atterrissage	12.1
Recherches scientifique sur le Nord	1.8
Autres, moins de 1%	...
Bien-être social	.1
Promotion économique des petites entreprises	.2
Services municipaux	.6
Génie	.6
Division consultative en matière économique	.8
...	2.3
Total	100.0

Répartition des dépenses d'investissement 1970 - 71

Secteur	Pourcentage du Total
Promotion économique des petites entreprises	1.0
Éducation	18.0
Administration locale	7.8
Services municipaux	10.4
Eaux, forêts et terres	2.4
Routes et pistes d'atterrissage	58.5
Autres, moins de 1%	...
Administration territoriale	.9
Bien-être social	.1
Administration	.2
Pétrole et minéraux	.3
Recherche scientifique sur le Nord	.4
...	1.9
Total	100.0

Répartition des revenus selon la source

Source de revenus	Pourcentage du Total
Droits, licences et permis	58.3
Produits des ventes	1.3
Services et redevances de services	.1
Revenus d'investissements	26.3
Remboursement des dépenses de l'année précédente	5.1
Divers	8.9
Total	100.00

Programme de l'organisation administrative

Le Programme de l'organisation administrative fournit des lignes de conduite générale et des services consultatifs, administratifs et techniques centralisés aux trois programmes principaux : Affaires indiennes et esquimaudes, Développement du Nord canadien et Conservation. Dans ce Programme sont incluses les activités des bureaux du Ministre, du sous-ministre et des sous-ministres adjoints et de leur personnel, ainsi que les services administratifs, juridiques et consultatifs (finance et administration), et ceux de l'information, du personnel, de l'appréciation de la gestion des programmes et de la division du secrétariat et des relations parlementaires du Ministère. Il comprend aussi la Direction des services techniques qui dispense à tout le Ministère des services de génie et d'architecture et assure la direction fonctionnelle de la gestion du matériel.

La Division des services administratifs s'occupe des locaux, de l'ameublement et des services connexes, des services de communications ce toute nature, des manuels et directives, des bureaux des archives et des services de sténographie. Au cours de l'année, les services des archives, avec tout leur personnel de sténodactylos et autre, furent transférés à cette Division. Ces services ont été réorganisés et le personnel redistribué selon les besoins.

Les services juridiques sont fournis par le ministère de la Justice qui seconde ainsi le personnel faisant partie du bureau du conseiller juridique. Disposant d'une bibliothèque spécialisée, le groupe donne des avis juridiques sur toutes les questions inhérentes à l'administration des programmes et à l'activité du Ministère.

Le Conseiller en information publique veille, au nom du Ministère, au service de l'information et des relations publiques. Chacun des trois grands programmes - Affaires indiennes et esquimaudes, Développement du Nord et Conservation - bénéficie des services d'une sous-section spécialisée qui est aidée par des services centraux, administratifs et autres. Ces services s'étendent à l'édition, au dessin, aux arts graphiques, à la production d'imprimés et aux étalages audio-visuels.

La sous-section des publications et de la distribution conserve plus de 2,000 publications différentes et a répondu, au cours de l'année, à plus de 120,000 lettres venant du public.

La Division du Conseiller financier et administratif représente le Ministère dans les domaines de la politique financière, de la planification et de l'administration, et dispense des services d'informatique, des services statistiques et des services consultatifs de gestion aux programmes d'exploitation. Au cours de l'année, un groupe de travail a été chargé d'apprécier les progrès du système de planification, de programmation et de budgétisation mis en oeuvre au sein du Ministère, et certaines de ses recommandations ont été retenues. Un deuxième groupe de travail a révisé les méthodes ministérielles au sujet des comptes recevables et a soumis des recommandations qui sont maintenant mises en pratique.

La Division des statistiques du Ministère a publié le premier catalogue semi-annuel des données statistiques et celui-ci a été distribué à près de 1,000 organismes du gouvernement, à des universités ainsi qu'à des associations d'autochtones à travers le pays.

La Division de l'informatique a terminé la compilation des travaux faits à ce jour dans le cadre de l'inventaire canadien des bâtiments historiques et aussi celle des travaux de l'inventaire canadien des ressources dans le domaine des loisirs. La Division du service de gestion a procédé à 36 études destinées à améliorer les services administratifs au sein du Ministère.

Le Conseiller en matière de personnel a élaboré un plan au sujet des employés du Programme des affaires indiennes et esquimaudes afin de fournir à la Direction les renseignements lui permettant de prendre des décisions importantes pour le perfectionnement des employés. Ce perfectionnement est jugé essentiel étant donné que le rôle du Ministère, dans ses relations avec les Indiens, évolue sensiblement. La décentralisation des services du personnel au sein du Programme des affaires indiennes et esquimaudes a entraîné la nomination de sept directeurs régionaux du personnel dotés de pouvoirs accrus en matière de classification du personnel, de relations avec les employés, de dotation en personnel, de formulation de programmes et de planification des effectifs.

Les services d'appréciation de la gestion des programmes a effectué un certain nombre d'études, tant à l'extérieur qu'au siège du Ministère, afin d'accroître l'efficacité des programmes et de la gestion du Ministère.

La Direction des services techniques veille aux plans, aux constructions et aux travaux d'entretien qui sont de la responsabilité du Ministère. Au cours de l'année, la Direction a terminé les plans ou la construction de projets évalués à plus de \$41.9 millions. Parmi les projets conçus et réalisés, il y a eu la construction - au coût de \$580,000 - de l'usine de traitement des eaux vannes dans le parc national Banff, afin d'enrayer la pollution de la rivière Bow provenant du lotissement urbain de Banff. À Schefferville (Québec), un complexe d'habitations fournira 106 logements aux familles indiennes qui demeurent dans le lotissement urbain où plusieurs travaillent dans l'industrie minière. Évalué à \$2.5 millions, ce complexe, a pu être érigé grâce à la coopération de la bande indienne, de la municipalité et du gouvernement provincial. Il permettra à des Indiens de trouver des emplois et, en même temps, de bénéficier d'une meilleure qualité de logement.

Au Yukon, la route Dempster a été prolongée de 45 milles et les travaux ont coûté \$2 1/2 millions. Cette nouvelle section s'étend du nord de Dawson à la rivière Ogilvie où le ministère de la Défense nationale procède à l'érection d'un pont. Cette route reliera le Yukon et le Sud canadien à Inuvik.

Dans le Nord ontarien, cinq écoles et deux logements pour instituteurs ont été construits dans des centres éloignés qui, jusque là, n'étaient accessibles que par des caravanes d'hiver tirées par des tracteurs. Ces nouvelles installations scolaires ont fourni de l'emploi à plusieurs Indiens de l'endroit, le projet ayant été conçu spécialement à cette fin. Le Conseiller scientifique du Ministère. Un comité ministériel de recherche a été créé sous la présidence du Conseiller scientifique. Le comité veillera à la coordination des recherches et au développement de la politique scientifique du Ministère.

Au cours de l'année, le Conseiller scientifique a visité des centres de recherches en Alaska et a assisté à plusieurs conférences et réunions afin de tenir le Ministère bien informé des progrès observés dans les domaines qui le concernent.

Bureaux régionaux

Parcs nationaux et Lieux historiques

Atlantique

6009,

chemin Quinpool

Halifax (N.-E.)

Centre

Case postale 1359

Cornwall (Ont.)

Ouest

Customs Building

Calgary (Alb.)

Affaires indiennes et esquimaudes

Maritimes

Case postale 160

Amherst (N.-E.)

Québec

175, rue St-Jean

Québec 4 (Québec)

Ontario

22, rue College

Toronto 101 (Ont.)

Manitoba

267, rue Edmonton

Winnipeg 1 (Man.)

Saskatchewan

1874, rue Scarth

Regina (Sask.)

Alberta

C.N. Towers

Edmonton 15 (Alb.)

Colombie-Britannique

325, rue Granville

Vancouver 2 (C.-B.)

Territoire du Yukon

Whitehorse (T.Y.)

Expansion économique du Nord

Territoires du Nord-Ouest

Case postale 1500

Yellowknife (T.N.-O.)

Territoire du Yukon

Case postale 1767

Whitehorse (T.Y.)

Services techniques

Provinces des Prairies

Génie

604, édifice Fédéral

Saskatoon (Sask.)

Progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Provinces des Prairies Ressources minérales des réserves indiennes

112, 11e avenue sud-est

Calgary 21 (Alb.)

